

Polémique autour d'un gène viral présent dans les OGM

Par Eric MEUNIER

Publié le 06/05/2013

Fin 2012, le journal *GM crops and Food* publiait un article [1] cosigné par Nancy Podevin, ancienne salariée de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA) et Patrick du Jardin de l'Université de Liège (Belgique), vice-président du groupe d'experts OGM de l'AESA. Selon cet article, le promoteur [2] issu du virus de la mosaïque du chou-fleur (CaMV), P35S, couramment utilisé dans les constructions transgéniques, coderait également pour une protéine pouvant remplir plusieurs fonctions. En effet, ils ont montré qu'en croyant insérer seulement un promoteur, les entreprises de biotechnologie insèrent également tout ou partie d'une séquence appelée « gène VI », qui code une protéine appelée P6. Selon les plantes GM, la longueur de la séquence gène VI insérée peut varier et certaines longueurs peuvent aboutir à l'expression d'une protéine « *pouvant conduire à des changements phénotypiques* ». Selon Nancy Podevin, interrogée par Inf'OGM, « *aucun risque pour la santé humaine n'a été identifié lorsque ce gène est présent dans des plantes GM* ». Cette affirmation se veut être une réponse à la polémique que cet article a provoqué, sans pour autant éteindre les doutes.

Une question posée concerne justement la prise en compte de la présence de ce gène dans les évaluations des risques liés aux PGM telles que conduites jusqu'à maintenant. Comme l'association « GM Freeze » le note sur son site, « *l'existence de ce gène VI est connue depuis 1980 et a été largement étudiée. [...] Mais l'article de Podevin et Du Jardin, couplé au fait que ce gène n'a jamais été mentionné par aucun groupe d'experts ou dans les demandes d'autorisation, montre que les experts n'ont jamais été tenus au courant de sa présence* » [3].

Outre cette question de l'innocuité du virus ou de la séquence virale insérée, l'article publié par Podevin et Du Jardin interroge l'exhaustivité de l'évaluation des PGM qui est faite avant autorisation. Car dans le cas présent, ce « gène VI » est connu depuis 1980 mais n'a été mentionné ni par les entreprises constituant les dossiers, ni par les experts les analysant. N. Podevin affirme qu'« *aucun risque pour la santé n'a été identifié bien que ce gène soit présent dans les plantes GM [évaluées]* ». Cette affirmation ne devrait-elle pas maintenant être étayée par des analyses spécifiques ?

[1] « Possible consequences of the overlap between the CaMV 35S promoter regions in plant transformation vectors used and the viral gene VI in transgenic plants », Podevin N. et al., *GM crops and Food*, vol.3, n°4, Oct/Nov/Dec 2012, p.296-300

[2] Un transgène est composé de plusieurs séquences génétiques, dont le promoteur, qui sert à préciser au génome modifié qu'il faut lire et coder le gène d'intérêt

[3] <http://www.gmfreeze.org/publications/briefings/149/>

Adresse de cet article : <https://infogm.org/polemique-autour-dun-gene-viral-present-dans-les-ogm/>